



jeudis

28 nov. et

12 déc. 2019

formation [2^{ème} édition]

L'îlot-S - patrimoine et projet de territoire

FORMATION PATRIMOINE ET PROJET DE TERRITOIRE

ORGANISATION : Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie (Caue) est un organisme de formation enregistré sous le n° 82 74 02101 74 et validé par Datadock. Nos formations sont donc référencables et finançables par les OPCO. Le Caue dispose de droit de l'agrément de formation des élus.

PUBLICS : **élus et agents des collectivités intercommunales ou communales**, notamment les personnes intervenant en matière de **droit des sols, documents d'urbanisme et de paysage, ingénierie externe...**

PRÉ-REQUIS : aucun.

OBJECTIFS :

La formation explore les champs juridique et technique liés au patrimoine dans le cadre de la construction du projet de territoire. Elle permettra d'acquérir et de maîtriser les outils de protection et d'élargir leurs compétences en matière de reconnaissance des patrimoines (monuments, sites, paysages, héritages urbains...). Les participants bénéficieront d'une ouverture propice à la constitution d'un projet spécifique pour leur territoire.

- Reconnaître les nouvelles formes contemporaines du patrimoine
- Appréhender le patrimoine comme un outil au service du projet de territoire et de ses habitants
- Comprendre les outils nécessaires à sa protection et à son repérage
- Articuler la gestion du patrimoine avec la gestion des autorisations du droit des sols.

DATES ET LIEU : **jeudis 28 novembre et 12 décembre 2019** de 9h00 à 17h30

CAUE • L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault à Annecy.

FORMATEURS :

- Michèle Prax, architecte-urbaniste, spécialiste du patrimoine, Grenoble
- Hélène Blin et Marion Morin-Auroy, architectes-urbanistes de l'État, Haute-Savoie
- Candice Philippe, avocate au barreau d'Annecy
- Sylvaine Corbin, conseillère urbanisme, pôle Architecture, villes & territoires, CAUE
- Stéphan Dégeorges, responsable du pôle Architecture, villes & territoires, CAUE

PARTICIPATION DEMANDÉE : 300 € nets par personne (2 déjeuners compris).

INSCRIPTION : CAUE de Haute-Savoie • email : etudes@caue74.fr

contacts • Sylvaine Corbin et Stéphan Dégeorges • formation limitée à 25 personnes

JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 NOTIONS ÉLÉMENTAIRES, INTÉRÊT DES PATRIMOINES

→ **Matin PATRIMOINE QUI ES-TU ?**

- Définitions des patrimoines
- L'intérêt des patrimoines au regard des enjeux contemporains de l'aménagement
- Comprendre les différents outils de la protection (MH, Si, Sc, SPR, abords, notion de covisibilité)
- Intégrer le patrimoine dans la planification locale (SCOT/PLUi)

→ **Après-midi S'APPROPRIER LE PATRIMOINE COMME ÉLÉMENT DU TERRITOIRE**

- Le diagnostic patrimonial du territoire
- Le patrimoine, support pertinent de la concertation
- La stratégie de territoire autour du patrimoine : qualifier, choisir

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 CONSTRUIRE LE PROJET DE TERRITOIRE, DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE

→ **Matin UTILISER LES OUTILS DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE**

- Les servitudes d'urbanisme et outil du PLU (art. L.151-19 CU/OAP patrimoine)
- Le PDA, Périmètre Délimité des Abords
- Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)
- Synthèse, le choix des outils au profit d'une stratégie de développement

→ **Après-midi GÉRER ET MAÎTRISER LE PROJET DE TERRITOIRE**

- Atelier : quelle stratégie pour ma commune ou mon territoire ?
- L'ABF, partenaire du projet
- Synthèse : pourquoi construire le projet de territoire avec le patrimoine ?
- Le patrimoine, projet d'avenir pour le territoire ?

PATRIMOINE ET PROJET DE TERRITOIRE

Les territoires se distinguent par leurs singularités, leurs paysages, leur géographie et leurs ressources. Les patrimoines en forment les traits de caractère spécifiques ; ils sont une composante de la qualité des lieux. Construire le territoire aujourd'hui, dans un contexte de fortes mutations, fait parfois craindre la banalisation de l'espace, à terme.

La loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi CAP, a réorganisé de manière significative les outils de la politique patrimoniale pour mettre fin à la stratification et au cloisonnement des dispositifs existants peu lisibles et complexes (référence à plusieurs codes, différents régimes...). La création du régime unique des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR), destiné à se substituer à ceux des secteurs sauvegardés, AVAP et ZPPAUP, ainsi que la modification substantielle de la législation relative aux abords des monuments historiques, vise à assouplir son champ d'application et à mettre en place un régime de travaux unifié sur l'ensemble des périmètres de protection ; ceci a eu des répercussions sur les modalités de délivrance des autorisations requises.

Le CAUE vous propose deux journées pour apporter un éclairage relatif à l'intégration des enjeux patrimoniaux dans la définition du projet de territoire. Intégrer le patrimoine au cœur des stratégies de développement apparaît comme un moyen pertinent d'assurer une évolution qualitative de chaque lieu et d'ancrer une stratégie active sur nos territoires haut-savoyards.



Pour tout renseignement, contacter Sylvaine Corbin, conseillère urbanisme ou Stéphan Dégeorges, responsable du pôle Architecture, villes & territoires

CAUE de Haute-Savoie, L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex

L'îlot-S est accessible à pied, vélo, bus, train ou voiture (parkings de proximité : Gare/Poste/Courrier/Carnot/Bonlieu)

Entrée en face du cinéma Pathé

Tél 04 50 88 21 10 • email : etudes@caue74.fr

photo recto : Mairie et salle des fêtes de Vougy, Floo Architectes © CAUE 74 / Béatrice Cafiéri

conception graphique : [caue74](http://caue74.com) / maryse brion

bulletin d'inscription

formation PATRIMOINE ET PROJET DE TERRITOIRE / 2^{ème} ÉDITION

nom

prénom

commune, association, organisme, autre

.....

qualité

.....

adresse.....

.....

téléphone professionnel

téléphone portable.....

courriel

- Je m'inscris à la formation des **jeudis 28 novembre et 12 décembre 2019**
et je joins un chèque de 300 € nets (2 déjeuners compris) à l'ordre du Caue de Haute-Savoie

Je note les questions que je souhaite voir aborder lors de cette formation

.....

.....

.....

.....

.....

Coupon-réponse à retourner accompagné de votre règlement
au plus tard le 12 novembre 2019, par voie postale au Caue de Haute-Savoie,
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex



CAUE de Haute-Savoie

7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex